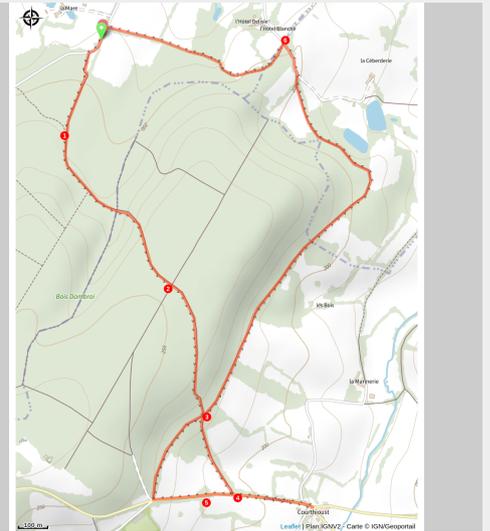


Tour du bois de Dambrai

Communauté de Communes du Pays de Mortagne-au-Perche



(Didier Orsal)



Cette randonnée tranquille emprunte des chemins publics dans des bois privés (rester sur le chemin balisé). Cette balade, très forestière, joue également avec les lisières et est idéale par temps chaud. À éviter les jours de chasse.

Après un départ à proximité du manoir de La Mare, l'itinéraire traverse en diagonale le bois de Dambrai aux belles futaies, pour déboucher sur la départementale, près du beau et intimiste hameau de Courthioust. Puis le chemin suit la lisière du bois pour regagner le point de départ.

Infos pratiques

Pratique : À pied

Durée : 1 h 45

Longueur : 5.6 km

Dénivelé positif : 124 m

Difficulté : Très facile

Type : Boucle

Thèmes : Balade en famille,
Panorama et paysages,
Patrimoine bâti

Itinéraire

Départ : Mauves-sur-Huisne (près du lieu-dit "La Mare")

Arrivée : Mauves-sur-Huisne

Communes : 1. Mauves-sur-Huisne

2. Colonard-Corubert

3. Courcerault

Depuis Mauves-sur-Huisne, après le chemin d'accès au manoir de La Mare (qu'on laisse sur droite), s'engager à gauche, sur **l'étroit chemin balisé**, entre le bois et le pré et poursuivre tout droit **dans la futaie de résineux**.

1. Tourner à gauche deux fois pour emprunter un chemin qui s'engage résolument **dans le sous-bois**.
2. Arrivé sur le plateau, traverser **la grande allée empierrée** et **la place de dépôt** pour poursuivre **sur le sentier** qui redescend progressivement jusqu'**à la lisière du bois**.
3. Traverser le chemin de lisière et s'engager **dans l'étroit sentier** qui mène **à la D 283**.
4. De là on pourra effectuer **un aller-retour** pour atteindre le hameau et **la charmante église de Courthioust** (à 300m), qui se visite (une des plus anciennes églises du Perche).
5. Puis, suivre la départementale, à droite (ou tout droit si on a fait l'aller-retour), sur 300m. Face au haras de Courthioust, tourner à nouveau à droite sur le chemin de lisière du bois qu'on suivra tout droit, sur environ 2km.
6. S'engager à gauche dans **un chemin creux** qui nous mènera au point de départ.

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques

Recommandations

Se garer soigneusement sur le bord de route, à gauche, avant ou après le panneau de départ de la randonnée.

Comment venir ?

Accès routier

Depuis le bourg de Mauves-sur-Huisne, après le pont Catinat, prendre la direction de Nocé (et du manoir de Courboyer). Avant le haut de la première côte, tourner à droite en direction de lieux-dits dont celui de "La Mare".

Le départ se trouve à environ 2km, juste après le chemin d'accès au manoir de La Mare.

Parking conseillé

En bord de route, près du manoir de la Mare

i Lieux de renseignement

**Maison du Parc naturel régional du
Perche**

Manoir de Courboyer - Nocé, 61340 Perche-en-Nocé

info.tourisme@parc-naturel-perche.fr

Tel : 02 33 25 70 10

<http://parc-naturel-perche.fr>



**Office du Tourisme du Pays de Mortagne-
au-Perche**

36, place du Général de Gaulle, 61400 Mortagne-
au-Perche

contact@ot-mortagneauperche.fr

Tel : 02 33 83 34 37

<http://www.ot-mortagneauperche.fr>

